Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 5

Rubrik: 27 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

COMPTE RENDU

C'est à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, que s'est tenue, le 23 juin 1945, la 27e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France. Rehaussée par la présence de M. le Ministre C. J. Burckhardt, récemment arrivé à Paris, cette manifestation avait attiré de nombreux membres venus de toute la France, cependant qu'on remarquait dans les premiers rangs de la salle les représentants de la Légation de Suisse, dont MM. Schlatter, Conseiller de Légation, Senger, Consul, Chargé des Affaires Economiques; L'Huillier, Marcuard, Turretini, Attachés de Légation, MM. les Consuls Hahn (Nancy), Huber (Lille) Meyer (Lyon) Œchslin (Dijon) de Tschudi (Besançon) Voirier (Marseille), M. le Vice-Consul Manz (Nice), M. Enzen (Gérant du Consulat de Bordeaux).

Les sections régionales étaient représentées comme il suit :

Lyon : M. Muller, Président d'Honneur et M. Linder, remplaçant M. Barbezat, Président en exercice.

Marseille : M. Bovet, Président, accompagné du Vice-Président, M. Sigg et du Trésorier, M. Barraz

Lille : M. Effront, Président, accompagné de M. Kern, Membre du Comité.

Strasbourg : M. Cardinaux, Président.

Besançon : M. Perrenoud, Président, accompagné de M. Gander, Secrétaire du Comité.

Bordeaux : M. Treyer, Président, accompagné de M. Erismann, Vice-Président.

M. Ragaz, Correspondant régional à Mazamet, et M. Zurcher, seul Administrateur domicilié en Suisse qui ait pu se rendre à Paris pour assister à l'Assemblée générale, étaient également présents.

On remarquait dans l'assistance, M. Bagnaud, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, M. Faralicq, Délégué à Paris de la Chambre de Commerce Française pour la Suisse et M. Masnata, Directeur de l'Office Suisse d'expansion commerciale à Lausanne, qui avait bien voulu faire le voyage pour assister à cette manifestation.

Au total, on ne comptait pas moins de 197 membres, dont 138 membres actifs (de nationalité suisse) et 59 membres associés (de nationalité française).

Dans la tribune de la presse, on notait la présence des correspondants des principaux journaux suisses et français.

***

Après la constitution du bureau de l'assemblée, M. Paul de Perregaux, Président en charge, exprima à M. C. J. Burckhardt la joie de la Compagnie de le voir appelé, conformément aux statuts, à la Présidence d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France. Vivement applaudi, il rappela la carrière du nouveau Ministre de Suisse en France, envers lequel l'humanité a une grande dette de reconnaissance pour sa participation au Comité International de la Croix-Rouge qu'il préside depuis le début de cette année.

Passant au troisième point de l'ordre du jour, M. de Perregaux exprima les regrets de l'assemblée pour l'absence de M. Walter Stucki, ancien Ministre de Suisse en France, empêché de se rendre à Paris pour assister à l'Assemblée générale. Désireuse

de lui témoigner sa gratitude pour l'intérêt qu'il prît aux travaux de la Compagnie et de lui marquer son estime pour la compétence, l'autorité et le dévouement avec lesquels il a rempli sa mission de Ministre de Suisse en France de 1938 à 1944, l'assemblée, sur proposition du Président, ratifia par de chaleureux applaudissements sa nomination de Membre d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France. L'assemblée procéda ensuite au renouvellement des mandats de MM. Baumann, Gunthert, Liomin, Muller, Pfyffer d'Altishofen, réélus pour une période de six ans. Par la même occasion, M. Marcel Bloch, qui avait bien voulu en 1942 mettre son mandat à la disposition de la Compagnie, fut réélu Membre du Conseil d'Administration jusqu'en 1951.

Pour permettre aux sections régionales de renforcer leur représentation auprès du siège de la Compagnie, l'assemblée élut membres du Conseil d'Administration MM. Ammann, Vice-Président, et Linder, Membre du Comité de la Section de Lyon; Sigg, Vice-Président, et Barraz, Trésorier de la Section de Marseille, Kern, Membre du Comité de la Section de Lille; Gander, Secrétaire du Comité de la Section de Besançon; Treyer, Président, et Erismann, Vice-Président de la Section de Bordeaux. Leur mandat viendra à expiration à l'Assemblée générale de 1951. Les Commissaires aux Comptes pour l'année 1945 furent désignés en la personne de MM. Emile-Victor Bitterli, Riedweg, auxquels fut adjoint M. Gutjahr.

Pendant le dépouillement du scrutin, lecture fut donnée des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires aux Comptes. Ces rapports, publiés dans le numéro de juin de la « Revue Economique Franco-Suisse » furent approuvés par l'assemblée qui en donna décharge au Conseil d'Administration, au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes pour leur gestion.

A l'issue de la partie administrative de la séance, M. de Perregaux annonça à l'assemblée le départ de notre Directeur général, M. Gérard de Pury, qui quittera notre Compagnie le 15 août prochain, pour entrer dans l'industrie privée. Il remercia publiquement M. de Pury des services qu'il a rendus et de l'activité qu'il a déployée pour la Chambre de Commerce Suisse en France pendant treize ans. L'assemblée s'associa à ces remerciements par ses applaudissements.

Par la même occasion, M. de Perregaux annonça que le Conseil d'Administration avait fait appel pour succéder à M. de Pury en tant que Directeur général, à M. Jacques Boitel, actuellement Secrétaire technique.

M. le Ministre C. J. Burckhardt prit alors la parole. Voici quelques passages de son allocution (1) :

« Si mon premier devoir est de vous exprimer une profonde gratitude pour l'accueil que vous voulez bien me réserver aujourd'hui, il est aussi de vous convier à rendre un hommage à celui qui fut mon prédécesseur à ce poste qui me vaut l'honneur de prendre part aux assises de votre Compagnie.

« Par une rencontre singulière dans l'histoire de votre Société, que je crois devoir relever, vos assises de ce jour s'apparentent aux premières que tint la Chambre de Commerce le 16 novembre 1918 C'était au lendemain de cette première guerre, qui avait déchiré et épuisé déjà notre vieux continent, que quelques hommes d'initiative fondaient à Paris, dans l'atmosphère de la paix retrouvée et de la victoire, la Chambre de Commerce Suisse en France, témoignage de confiance, plus encore, preuve de la résolution et de l'énergie sans lesquelles, dans le domaine des échanges commerciaux comme dans tous les autres, un petit pays comme le nôtre ne saurait conserver la place qui est la sienne dans la famille européenne.

« 1918-1945! Pour la première fois, au lendemain d'une seconde guerre, infiniment plus cruelle que la précédente, qui a valu à cette France qui nous est si chère des épreuves dont tous au delà de la frontière nous avons souffert au plus intime de notre être, dans cette atmosphère de paix retrouvée à nouveau et de victoire d'autant

(1) On trouvera par ailleurs au début de ce numéro, divers extraits du discours de M. le Ministre Burckhardt relatifs à l'activité du Comité International de la Croix-Rouge.

plus rayonnante qu'elle a été plus durement acquise, la Chambre de Commerce Suisse en France tient une Assemblée générale à laquelle les circonstances confèrent une haute signification.

« Peut-être ma profession d'historien et mes origines de cette ville d'humanistes qu'habitait Erasme me conduisent-elles à méditer sur le sens profond et la portée changeante de certains vocables de la langue française qui est la vôtre. Sans doute chacun de nous se définit exactement les attributions et la mission d'une Chambre de Commerce, mais le mot commerce en français s'applique à des relations diverses. Ce n'est point seulement l'échange de marchandises; il existe aussi le commerce de l'esprit. En d'autres termes, ce qui s'échange par le travail, par l'intelligence et par les sentiments de l'homme.

« Pour nous, hommes de la Suisse, que la Providence a si miraculeusement protégés en épargnant à notre Patrie les souffrances de la guerre, nous savons quels devoirs un tel privilège implique pour nous tous : devoir de fidélité et de dévouement à notre Patrie, reconnaissance à ses Autorités qui ont veillé à sa sauvegarde et à son salut, gratitude à son armée et à son chef, le Général Guisan, sous la conduite duquel elle a su tenir haut et ferme le drapeau de nos libertés fédérales dans les moments les plus critiques de notre histoire. Notre reconnaissance s'adresse également à tous nos chefs d'entreprises qui ont continué, malgré des difficultés et des obstacles sans précédent, à maintenir l'activité et la qualité de la production suisse. Notre reconnaissance s'adresse enfin à toutes les classes de la population, aux plus humbles surtout, qui ont fait preuve d'une discipline civique et d'un esprit de solidarité sans lesquels notre pays n'aurait jamais pu affronter tant d'obstacles et tant de périls.

« Notre gratitude s'adresse aussi à cette voisine avec laquelle nous entretenons depuis tant de siècles ce triple commerce des biens, des choses de l'esprit et des choses du cœur. La France s'est toujours, malgré les souffrances inouïes qui furent les siennes, montrée compréhensive envers nos besoins en nous prêtant le concours qu'elle pouvait nous accorder, malgré l'état critique où elle se trouvait.

« Si le commerce des biens matériels a été durement affecté et le demeure encore entre nos deux pays du fait de la guerre et de ses conséquences, celles-ci ont heureusement laissé intact le commerce des choses, de l'esprit et du cœur.

« Notre pays a le culte de la liberté, donc de l'initiative individuelle, de l'énergie et de l'effort humain qui, dans le domaine de l'échange des biens entre pays, trouvent leur instrument dans une compagnie d'hommes de bonne volonté telle que la vôtre. Le Représentant de l'Etat fédéral, attaché à nos libertés traditionnelles, respectera scrupuleusement toutes celles qui doivent trouver leur pleine expression dans l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France. Celle-ci peut être assurée de l'intérêt et du dévouement du Ministre de Suisse et, en échange, celui-ci ose espérer que ne lui seront ménagés ni l'appui, ni les conseils dont il a besoin au cours de son initiation aux responsabilités que comporte sa nouvelle mission dans le domaine des relations commerciales.

« Ainsi s'établira entre le Chef de la Mission diplomatique et l'élite des milieux économiques suisses en France, l'un de ces commerces de l'esprit et du cœur par l'effet duquel se noueront des relations et mieux encore des amitiés au service des intérêts de la Patrie et de la Puissance qui nous accorde depuis des siècles une hospitalité si large et bienveillante. »